

Compte rendu de la réunion du bureau de la CCN du 06 mai 2009

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : BLANC Anne, ALBERT Eliane, ALLEGUEDE Jean-Marie, BARRES Eric, CAZALS Claude, ENJALBERT Guy, JULIA Jean-Louis, LACOMBE Danielle, LACOMBE Jean, MALGOUYRES Jean, ROQUES Guy, VERNHES Nadine

Excusées : MAZARS Jean-Pierre, BESSIERE Roland

M. Eric BARRES est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour :

- *Présentation de l'association Famille Rurale et fonctionnement de la Halte Garderie,*
- *Délégation de Service Public pour la M100V,*
- *Résultats Appels d'Offres Frons et CLSH,*
- *Vente du terrain ZA de l'Issart à André SARAIS,*
- *Avenants aux travaux du CSCN (lot 5 : menuiseries Intérieures et lot 9 : Electricité),*
- *Subvention à la compagnie ARTIZAN,*
- *Adhésion au CNAS : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités publiques (pour en savoir plus : www.cnas.fr),*
- *Horaires d'ouverture du secrétariat de la CCN durant l'été,*
- *Bulletin intercommunal*
- *Questions diverses.*

1 - Présentation de l'association Familles Rurale (Halte Garderie - Relais Assistantes Maternelles)

Madame Rey, présidente de l'association Familles Rurales, accompagnée de Séverine Prudhomme directrice de la Halte Garderie les Loupiots et Dominique Malgouyres chargée de la commission enfance de l'association sont venues présenter l'activité et les bilans d'activité de l'association dans le domaine de l'enfance pour la halte garderie et le Relais Assistante Maternelle du Naucellois, ainsi que les perspectives d'avenir pour ces activités. Ainsi, le questionnement du transfert de cette activité en communauté de communes est ouvert à la réflexion.

2 - DSP Maison des 100 Vallées

Madame la Présidente Rappelle au bureau la nécessité de mener rapidement à bien la Délégation de Service Public (DSP) concernant la "Maison des 100 Vallées". Les échanges des membres du bureau amènent à modifier certains articles et préciser certains points. Ainsi, le projet sera rectifié et représenté lors de la prochaine réunion.

3 - Résultat de l'appel d'offres concernant le réaménagement de "l'ancienne Ecole Jean Moulin " en CLSH

Approbation par les membres du bureau du résultat de l'appel d'offres concernant les travaux de réaménagement de l'ancienne Ecole Jean Moulin pour la création du CLSH.

LOT N°	Dénomination du lot	Entreprise	Montant HT
1	DEMOLITIONS GROS ŒUVRE	NOGARET	29 897.00 €
2	MENUISERIES EXTERIEURES	BALLAT	27 756.00 €
3	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	ESPIE	12 786.00 €
4	PLATRIERIE - ISOLATION - FAUX PLAFONDS	LOUBIERES	13 464.27 €
5	SOL CARRELAGE	BAYOL	10 261.58 €
6	SOL SOUPLE	CAMPO	5 280.72 €
7	PEINTURE	CAMPO	6 817.68 €
8	PLOMBERIE - CHAUFFAGE	SANITHERM	14 718.00 €
9	ELECTRICITE	NAUCELLE ELEC GRANIER	19 194.02 €
MONTANT TOTAL HT			140 175.27 €
TVA 19,6%			27 474.35 €
MONTANT TOTAL TTC			167 649.62 €

4 - Vente d'un terrain ZA de l'Issart à SARAIS André

Autorisation de vente à Monsieur SARAIS André le terrain DE 1149 de 990 m² (l'ilot A - ZA de l'Issart II) pour un montant de 1.52 € le m² (prix de vente fixé par délibération du 15 avril 2002) soit 1 504.80 € (mille cinq cent quatre Euros et quatre vingt centimes).

5 - Avenants aux travaux CSCN - lot 5 ESPIE et Lot 9 Naucelle Elec/Granier

1- Titulaire du Marché : Espié Bernard (5 ZA de l'Issart 12800 NAUCELLE)

Objet : Lot n°05 Menuiserie intérieure

Centre Social et Culturel du Naucellois

Montant du Marché : 11 672.00 € HT (13 959.71 € TTC)

Objet de l'avenant : dépose revêtement souple et pose parquet.

Montant de l'avenant : 2 477.00 € HT - TVA 485.49 € soit 2 962.49 € TTC portant ainsi le montant total du marché à 14 149.00 € HT (16 922.20 € TTC).

Equivalent à une augmentation du marché de : 21.22 %.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie ce jour et a donné un avis favorable à cet avenant.

2- Titulaire du Marché : Naucelle elec/Granier (4 ZA de l'Issart 12800 NAUCELLE)

Objet : Lot n°09 électricité

Centre Social et Culturel du Naucellois

Montant du Marché : 50 347.21 € HT (60 215.26 € TTC)

Objet de l'avenant : suite à rajout de postes de travail, la baie informatique a été remplacée par une plus grande.

Montant de l'avenant : 1 300.00 € HT - TVA 254.80 € soit 1 554.80 € TTC portant ainsi le montant total du marché à 51 647.21 € HT (61 770.06 € TTC).

Equivalent à une augmentation du marché de : 2.58 %.

6 - Compagnie ARTIZAN

Après discussion entre les membres du bureau présent, et à la majorité, il est décidé de ne pas accorder l'aide demandée par la compagnie artisan.

7 - Adhésion au CNAS

sujet ajourné et reporté à la prochaine réunion du bureau

8 - Modification de l'ouverture du secrétariat de la CCN durant l'été

Ouverture au public de 9h à 12h durant les mois de Juillet et Août (fermé les après-midi en raison des congés)

9 - Bulletin intercommunal

Répartition des sujets aux présidents des différentes commissions, qui sont chargées de rédiger les articles

QUESTIONS DIVERSES

10 - Contrats d'assurance des risques statutaires des agents territoriaux

Adhésion au contrat groupe du centre de Gestion de l'Aveyron pour négocier le contrat d'assurance statutaire des agents de la CCN.

Rien ne restant à l'ordre du jour et en questions diverses, la séance est levée à 00h00